
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN
Mardi 24 octobre 2023 – 3h00 à 4h00 HAM

YESIM SALAM : Micro. Nous allons commencer cette séance. Veuillez lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à cette réunion conjointe AFRALO-AfrICANN. Je suis Yesim Salam et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendus de l'ICANN.

Durant cette séance, les questions et les commentaires qui sont soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis de la manière dont je l'ai expliqué dans la boîte de dialogue. Je lirai les questions à haute voix lorsque le modérateur de la séance l'autorisera. Nous avons de l'interprétation en français, en anglais, en arabe. Cliquez sur l'icône Interprétation sur Zoom, sélectionnez la langue dans laquelle vous allez écouter la séance. Avec cela, je vais passer la parole à Seun Ojedeji, qui est le président.

SEUN OJEDEJI : Merci. Sean au micro. Bienvenue à ces réunions conjointes AFRALO-AfrICANN. C'est une séance que nous tenons à chaque réunion de l'ICANN. Tout d'abord, je voudrais reconnaître la présence dans la salle de Leon Sanchez, membre du conseil d'administration de l'ICANN, et bien sûr Pierre Dandjinou. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, tout le monde connaît Pierre Dandjinou. Bien merci à tous les membres qui nous rejoignent à distance. Et bien sûr merci aux membres de la communauté qui sont ici et aussi à distance. Nous avons un agenda assez complet et nous n'avons qu'une heure, donc nous allons passer au prochain point de discussion. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle que nous avons reçue.

À notre arrivée à Hambourg, je l'ai entendu dire quand je suis arrivé à Hambourg. Bien sûr, il s'agit du décès de Olevie Kouami, qui était un membre très actif de l'AFRALO et, bien sûr, au sein de beaucoup d'autres communautés de l'ICANN et au-delà. C'était un choc pour moi. Je sais que la réunion est enregistrée. Merci. Donc, c'est une chose d'être malade. Mais là tout de même, c'était assez soudain. Il participait à nos appels mensuels. Il travaillait sur les bulletins de diffusion et pour moi, c'était une nouvelle très choquante, ainsi que pour le reste de la communauté d'ailleurs. Prochain transparent, s'il vous plaît. Voilà.

Nous avons eu une assemblée générale, comme vous le savez. Eh bien, Olevie était là. Il était actif, dynamique, il a participé à toutes les activités. Nous ne savions pas alors que ce serait sa dernière assemblée générale. Mon Dieu, c'est dur. Nous allons passer au prochain transparent, s'il vous plaît.

Je voudrais tout de même que les personnes qui sont là puissent faire quelques remarques, quelques commentaires. Bien sûr, s'il y a des personnes qui sont du Togo ou du Sénégal, qui étaient ses amis, et bien

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

si vous le voulez, vous pouvez prendre la parole et faire quelques remarques, quelques commentaires. Bien sûr, les autres membres peuvent aussi prendre la parole. Donc, nous allons vous donner deux minutes pour cela – pour témoigner. Pour Olevie, voilà donc les photos que vous voyez à l'écran. Merci. Très bien. Raïhanath, vous avez la parole.

RAÏHANATH GBADAMASSI:

I want to speak in French? Bonsoir à tous. C'est vrai que ça soulève beaucoup de choses en moi de parler d'Olevie au passé. Et je ne sais pas, c'est la nouvelle. Je venais d'arriver également à Hambourg et j'ai déposé ma valise. Je prends mon téléphone et c'est la première chose que j'ai lu. Je ne suis pas près d'oublier cette réunion-là ici, parce que pour moi, ça marque le départ d'Olevie. Et vous ne le savez peut-être pas, Olevie était un grand ami. Je l'ai connu en 2019 et il ne m'a jamais lâché. C'est le genre de personne qui vous pousse à aller au-delà. C'est lui qui m'a accompagné à intégrer le groupe de travail de newsletter, à découvrir d'autres constituency au sein de l'ICANN, à des fois même – tu oublies la réunion mensuelle – et c'est Olevie qui te rappelle ça, qui te dit – Connecte-toi, on est déjà en ligne. Je ne sais pas, je ne sais pas si après ça, on a l'obligation aujourd'hui de continuer parce que c'est la seule chose que je pouvais faire pour sa mémoire. C'est justement d'être dorénavant apte à travailler davantage pour montrer qu'il m'accompagnait et que j'ai l'obligation de le faire, mais ça fait très mal de savoir qu'il est parti trop tôt. Merci.

SEUN OJEDEJI : Thank you very much. Sean au micro. Eh bien, merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un d'autre veut témoigner?

AZIZ HILALI : C'est qu'Olevie s'occupait de la partie francophone de la newsletter qu'AFRALO publie tous les trois mois et il était très actif. C'est lui qui était toujours derrière les différents membres de l'AFRALO pour qu'ils mettent du contenu sur cette lettre. Rien qu'il y a trois mois, il en parlait déjà lorsqu'on a fait notre assemblée générale à Accra.

SEUN OJEDEJI : Seun au micro. Je suis sûr que si nous avons si nous avons plus de temps, nous pourrions témoigner beaucoup plus et partager des souvenirs avec Olevie. C'est une nouvelle très triste. On m'a dit qu'il y aura une petite séance jeudi en mémoire d'Olevie ici durant cette réunion à Hambourg. Prochain transparent donc. En attendant, j'aimerais que l'on puisse respecter quelques secondes de silence en respect de la mémoire d'Olevie. Merci. Que son âme reste en paix. Merci. Nous passons au prochain élément de discussion. Nous allons écouter les commentaires de Jonathan Zuck, notre président de l'ALAC qui est avec nous aujourd'hui. Merci Jonathan d'avoir rejoint cette séance aujourd'hui. Vous avez la parole.

JONATHAN ZUCK : Merci Olevie. Je suis donc Jonathan Zuch, président de l'ALAC. En fait, c'est un travail de supporter pour la communauté, la communauté At-Large. C'est du travail volontaire. Il n'y a pas de patron. Nous sommes tous des supporters et nous essayons tous de rassembler des idées et nous essayons de nous informer à savoir comment nous allons

travailler sur différents enjeux et différentes questions. Lorsque nous avons eu cette journée de l'acceptation universelle, nous avons fait de la promotion pour ces activités qui avaient été mis en œuvre par ce groupe pilote. Nous avons fait beaucoup au sein de notre communauté pour soutenir cette journée de l'acceptation universelle.

Ainsi, nous avons pu améliorer notre réputation au sein de l'ICANN et au sein de la communauté At-Large et nous devons continuer et essayer de répliquer cet effort – les efforts de ce groupe pilote sur ce groupe directeur sur cette journée d'acceptation universelle. Ainsi, nous pourrions continuer à offrir de telles activités de sensibilisation, d'engagement et faire cela de façon plus systématique. Je suis impatient de continuer à travailler avec vous dans les années qui viennent afin d'avancer avec nous dans nos efforts.

Lorsqu'il s'agit de la déclaration aujourd'hui, je pense que nous avons là beaucoup d'enjeux compliqués, surtout avec le thème d'AFRINIC. Donc la gestion des adresses IPV 4 a toujours été toujours été une question complexe, beaucoup de problèmes avec les différentes entreprises. Il y a toujours beaucoup de problèmes à ce sujet. Je suis d'accord.

Nous devons nous focaliser sur les IPV 5 et à savoir que nous ayons les bonnes ressources, la bonne éducation, la bonne collaboration pour pouvoir nous assurer d'apporter des ressources suffisantes pour les IPV 6 et surtout pour le continent africain dont je suis. Je soutiens cette recommandation qui a été faite dans cette déclaration. Aussi, lorsqu'il y a un aspect plus compliqué au niveau de l'ICANN, et bien il s'agit de rester dans au sein de sa mission. C'est toujours un défi. Nous avons

parlé de partenariats privés, surtout lorsqu'il s'agit d'infrastructures. C'est toujours très compliqué de participer pour l'ICANN. Mais je pense là qu'il y a une opportunité dans le programme de subvention qui a été annoncé il y a peu et qui continue à avancer.

C'est de l'argent qui est en réserve, qui reste des enchères que nous avons eu durant la dernière série en 2012. Il y a là beaucoup d'argent. Je voudrais vous encourager, nous encourager tous d'ailleurs d'essayer de réfléchir à savoir comment on peut appliquer et utiliser cet argent pour le développement en Afrique. Il y a toujours des questions qui sont sur la table et qui sont liées à l'Internet. Donc avec cet argent, nous ne pourrions peut-être faire quelque chose.

Donc, j'aimerais qu'on puisse changer la manière dont on réfléchit à ces choses. On essaye de penser à cet argent qui pourrait nous être utile. Je suis d'accord avec vos idées et je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Hambourg. J'espère que vous passez une bonne réunion. N'hésitez pas à me contacter si je peux vous aider afin de faire avancer la cause qui vous est chère. Merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Merci Jonathan pour vos commentaires. La communauté AFRALO et la communauté africaine sera heureuse de continuer à travailler avec l'ALAC. Nous allons passer à nos invités. Nous avons John Crain, Leon Sanchez et Pierre Dandjinou. Tout d'abord, puisque nous n'avons pas beaucoup de temps, nous allons suivre cet ordre et John deviendra le président temporaire. Et ensuite nous passerons donc à Leon et ensuite à Pierre. John, allez-y.

JOHN CRAIN :

Je vais essayer de parler et d'utiliser mes trois minutes. Nous avons invité Sally à cette réunion – Sally Costa. Je voudrais donc vous passer son message puisqu'elle ne peut pas être là. Pour ceux qui me connaissent, je ne fais pas ça souvent, mais je vais lire son message. Elle vous dit qu'elle vous remercie de cette invitation. Durant cette réunion, elle voudrait vous féliciter de vos activités, surtout celles que vous avez mises en œuvre cette année.

En 2023, vous avez eu des déclarations AFRALO-AfrICANN. Vous avez eu votre assemblée générale à Accra en juillet. Ensuite, elle voudrait parler de cette déclaration que vous avez, que vous allez présenter durant cette réunion : des points intéressants pour la région africaine, donc pour tout ce qui est de la gestion et la gouvernance des ressources en Afrique. Vous avez adressé les aspects critiques dans votre région, tels que l'état des lieux pour la gouvernance des IP en Afrique.

Vous avez souligné des questions, des enjeux, la disponibilité et le problème des IPV. Vous avez parlé des actes frauduleux, etc. Cette déclaration comprend des recommandations pour l'harmonisation au niveau régional, l'adoption des IPV 6, la transition, le renforcement de la supervision en Afrique et bien sûr du contrôle des partenariats privés pour le développement ICANN Org. Nous avons lu ce que vous avez donc inscrit dans cette déclaration pour les années à venir. Donc, nous savons qu'il y a un besoin de créer de la sensibilisation au niveau de l'ICANN, au niveau du DNS et bien sûr, de mieux habiller la gouvernance des acteurs clés en Afrique sur la géopolitique de l'Internet.

En tant qu'organisation technique, nous sommes impliqués dans les défis auxquels font face le continent africain. Nous avons aussi vu que la Coalition en Afrique pour l'Afrique numérique se déploie à travers tout le continent, à travers les gouvernements bien sûr, avec les gouvernements et les parties prenantes.

La coalition se focalise sur trois éléments importants l'infrastructure qui doit être améliorée en Afrique, une connectivité qui doit être plus durable et les développements des politiques. Et donc il y a l'implication de l'ICANN pour bien sûr renforcer la stabilité et la résilience de l'Internet en Afrique. Et nous prenons note de ces recommandations et je suis sûr qu'elles seront bienvenues vis à vis des parties prenantes pertinentes pour le conseil d'administration de l'ICANN et l'organisation. Voilà, merci de votre participation. C'est un message de Sally qui s'excuse de ne pas pouvoir être présente. Je suis heureux d'être ici moi-même. Je rentre juste d'Afrique. J'adore visiter l'Afrique, j'y ai beaucoup d'amis et j'aimerais bien, que je préférerais qu'Olevie soit là avec nous.

Le président de la Réunion. Alors je cède la parole à Léon. À vous, Léon.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Sean. Chers amis, chers collègues AFRALO, sachez que je me réjouis toujours d'être ici. C'est une de mes séances préférées lors de toutes les réunions ICANN. Je crois que je n'en ai manqué aucune. Donc vraiment, je me sens chez moi ici. Je suis aussi content de vous annoncer que je suis avec ma prochaine collègue du conseil

d'administration, Catherine Adeya. Je me suis dit que j'allais vous la présenter. Elle est d'Afrique.

Elle travaille à Nairobi, au Kenya. Je me suis dit qu'il serait tout à fait correct qu'elle se présente aujourd'hui. Et qu'elle se présente à ce monde de l'AFRALO. Je sais qu'Alan n'est pas sur place avec nous, mais s'il le pouvait, je sais qu'il assisterait à cette réunion. Et bien entendu, le message de Tripti, notre présidente qui nous souhaite une discussion fructueuse, réussie.

Et bien entendu, vous avez les salutations des autres conseils, conseillers et membres du conseil d'administration. Qui? Qui auraient bien aimé se présenter ici, mais qui avaient d'autres réunions du conseil d'administration en même temps. Donc ils vous adressent leurs salutations les plus sincères.

Et bien entendu, je tiens à réitérer nos condoléances pour le décès d'Olevie. Un fait tragique pour plusieurs raisons, que son âme repose en paix. Et John l'a bien dit. Une des activités qu'a fait l'ICANN pour aider AFRINIC, c'était ça justement... C'est ce que John a expliqué. Il faut établir des politiques uniformes d'une région à l'autre pour assurer l'harmonisation de ces politiques. Pour ce qui est de la gestion des ressources de l'Internet. Évidemment, vos contributions sont justes et tout à fait pertinentes dans ces discussions que nous tenons à l'ICANN.

D'ailleurs, je vous encourage pleinement. À vous joindre aux différentes actions qui viennent en soutien à AFRINIC. Vous savez, l'Afrique a souffert en premier lieu de cette situation. Et nous espérons que cela se réglera le plus vite possible pour le peuple africain, pour le continent

africain. Et nous avons bon espoir que la situation connaîtra une issue favorable très bientôt. Sur ce, je passe la parole à Pierre pour poursuivre la discussion et tirer parti de cette petite heure que nous avons. Donc merci beaucoup Seun. Merci de m'avoir invité.

PIERRE DANDJINO :

Merci Léon. Comme Léon l'a dit, je me sens bien chez moi quand je suis ici. Ça, c'est quelque chose que seule ma famille et moi comprenons. Mais sans plaisanter, Léon l'a bien dit il mérite entièrement d'être ici. Nous avons tous notre place et je sais que vous avez tous été réguliers et inlassables dans votre travail. Vous avez fait un travail de communication, de sensibilisation, vous avez contribué de manière sensible au travail de l'ICANN.

Et vous méritez des félicitations pour ce travail remarquable. Revenons à une des choses qu'on disait tout à l'heure Comment est-ce qu'on localise ce que nous faisons? Votre travail ici est très bon. Et ici, comme on est chargé de la gestion du continent africain, il est avec nous. On a plusieurs hauts responsables.

Comme je l'ai dit, il y a Yav. Il fait partie de notre groupe ici. Comment est-ce qu'on veille à ce que nous faisons ici se ressente et ait les effets escomptés dans les communautés, dans les pays jusqu'au bas de la pyramide. C'est important d'avoir une stratégie de sensibilisation dès le début. Donc, ce que je voulais dire ici, c'est que nous sommes extrêmement chanceux. John a parlé au nom de Sally, mais vous n'avez pas oublié aussi que Sally est notre directrice pour l'engagement des parties prenantes mondiales.

Donc on a parlé du CDA, mais on a aussi cette stratégie africaine que nous avons commencé à rédiger il y a deux ou trois ans. Nous avons organisé quelques événements aussi que nous voulons prévoir un peu partout en Afrique. Donc, la question suivante se pose : Comment est-ce que tout le monde peut participer? Comment est-ce que vous pouvez contribuer? Et nous sommes là pour vous aider à localiser le travail général que nous faisons ici. Bien entendu, bien des projets ont déjà été commencés dans le cadre de la CDA. On a présenté lors de la séance consacrée à L'espace Afrique, le site web est là.

Donc je tiens vraiment à vos contributions et je sais que vous ne faillirez pas, mais c'est à nous de vous orienter. Donc j'ai bien hâte de voir votre engagement poussé là-dedans. Maintenant, un mot sur la question AFRINIC. Vous en avez parlé la dernière fois. Je pense que votre résolution à l'issue de l'ICANN 77. Appelait l'ICANN à contribuer à la solution du problème. Et j'espère qu'à ce stade, vous comprenez que l'ICANN suit de très près cet enjeu. Donc, quoi qui se présente l'ICANN fait toujours de son mieux pour y remédier. Le plus vite possible. Sur ce, je tiens encore à vous remercier pour l'invitation et je laisse Sean reprendre Sean au micro.

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci beaucoup. Merci aux intervenants. Et comme Pierre nous l'a dit, nous à l'AFRALO. Nous ne ménages aucun effort pour prévoir des événements locaux sur place et les projets d'acceptation universelle en attestent de manière brillante. Ça nous a donné une possibilité d'avoir plusieurs séances sur la LS dans leur environnement local. Et ça s'est très bien déroulé. Nous en sommes satisfaits. Il sera aussi question de

l'organisation de la journée UA 2024 et d'ailleurs, ce sera ma dernière séance dans ses fonctions officiellement.

Le nouveau président de l'AFRALO va en parler dans quelques instants. Merci beaucoup pour ces remarques. D'ailleurs, si vous avez des questions. Eh bien, c'est le moment. Je crois que John et Leon etc. voudront aussi aborder d'autres questions et je souhaite la bienvenue encore une fois à Catherine. Merci beaucoup d'avoir adhéré à notre groupe.

Nous attendons avec intérêt votre présence, votre participation en tant que membre du conseil d'administration. Maintenant, à vous la parole si vous avez des remarques ou des questions. Je vois Dave.

ABDELDJALIL BACHAR BONG: D'accord. Prenons d'abord la question en ligne. Oui, merci. Nous avons une question de Abdul Rachid du Somaliland. Et il nous pose la question de la présence de l'AFRINIC à l'ICANN 78. Ce n'est pas assez visible. Qu'est-ce qu'il manque comme engagement et comment est-ce que ICANN Afrique soutient cette importante institution?

JOHN CRAIN: Oui, je m'en charge. Je vais répondre à cette question. La situation à Maurice sur le terrain est très complexe. Écoutez, si vous avez lu notre communiqué de la fin septembre, vous saurez que je suis allé sur le terrain à l'île Maurice. J'ai tenu des réunions avec les responsables, d'autres personnes aussi sur le terrain. Juste avant la réunion ICANN, et

bien officiellement, c'était de la compétence du receveur officiel, du receveur officiel et...

Ensuite, on a gelé les déplacements. Je sais que le personnel ICANN est en ligne. Certains d'entre vous nous écoutent d'ailleurs en ce moment et je tiens à vous dire que franchement, votre travail à distance, votre travail inlassable et n'est pas inaperçu. Il y a eu beaucoup de changements sur le terrain, ça va continuer. La situation est assez évolutive. Malheureusement, ils n'ont pas pu venir en personne, mais ils ont été capables de participer et moi j'espère y retourner très bientôt. Probablement pas avant la fin de la réunion ICANN Mais écoutez, on ne sait jamais.

Donc nous sommes très actifs. Nous avons choisi une position neutre parce qu'il s'agit d'une question juridique sur l'île Maurice. Et on m'a désigné comme expert neutre au côté de l'administrateur officiel. Et nous espérons que ces bonnes relations déboucheront à l'avenir. Nous continuerons notre contribution, notre participation, mais nous sommes là pour eux et j'espère qu'ils ne l'oublient pas.

SEUN OJEDEJI :

Merci. Oui, Dave à vous.

DAVE KISSOONDOYAL :

Oui, John. D'ailleurs ma question concernait AFRINIC. Il se trouve que je suis originaire de l'île Maurice. Je suis un membre ALAC. Donc je voulais juste faire une mise à jour aux membres de la communauté. Merci beaucoup.

JOHN CRAIN : Écoutez, la prochaine fois que j'y serai, on entrera en contact.

SEUN OJEDEJI : Merci. Oui, je vois une autre prise de parole. Vous pouvez y aller.

CHIEDI DUGU : Merci beaucoup. Merci beaucoup pour cette invitation à partir du GAC vous m'avez invité à venir à cette réunion. Vous savez, elle est très importante pour moi. Parce qu'on m'a dit. Il qu'on enregistre des progrès sensibles au sein de AFRINIC. Pour la question d'AFRINIC. J'ai l'impression d'entendre un écho dans cette salle.

En fait, c'est là le problème de l'Afrique. J'étais au Japon il y a deux semaines et AFRINIC était bien sûr absent.

On m'a dit à ce moment-là que si je venais à Hambourg, je verrais AFRINIC. Et donc je suis arrivé à Hambourg et AFRINIC est toujours absent. Tous les efforts qui ont été faits pour expliquer ce problème, si l'on peut dire, ont été très vagues, du moins à ma connaissance. Nous sommes conscients qu'il y a des implications au niveau du cadre légal, etc. Au niveau local, mais ici, nous avons un problème technique. Le Nigeria a 226 millions d'utilisateurs et nous utilisons la connectivité à large bande et cela a un impact énorme au niveau national, au niveau du pays.

Et donc, une partie de la délégation nigériane ici aimerait savoir. Jusqu'à jusqu'où va aller cette débâcle et comment est-ce que cela va

avoir un impact sur notre pays, le Nigeria? Nous dépendons des ressources IP pour pouvoir faire avancer le pays. La prochaine étape? Mais à chaque fois qu'on clique sur l'Internet, on entend parler AFRINIC, l'île Maurice, AFRINIC, l'île Maurice, c'est toujours un peu la discorde. Donc pour résumer mes observations, je voudrais vous dire que nous aimerions avoir des conseils à savoir comment un pays, par exemple comme nous le Nigeria, peut faire avancer ce cas pour être indépendant de l'AFRINIC, nous avons vu que les pays comme l'Inde par exemple, ont pu créer un portefeuille indépendant au niveau régional. Donc, nous aimerions essayer de savoir comment est-ce que nous pourrions nous séparer de ce problème que représente le problème de l'île Maurice?

JOHN CRAIN :

Oui, il y avait beaucoup dans vos paroles. Il y avait là beaucoup de questions qui sont, qui ont été soulevées. Je l'avais dit que peut être que ceux qui vous ont dit qu'AFRINIC serait ici à Hambourg, vous ont mal informés. Il y avait beaucoup de personnes qui disaient plusieurs choses. Il y avait beaucoup d'opinions partagées par des gens qui n'avaient pas toutes les informations. Le problème, c'est un peu les résultats du tribunal de l'île Maurice. C'est très compliqué d'obtenir les informations et donc vous entendez différents commentaires. Mais nous n'avons pas vu. Nous n'avons rien vu de solide. Nous avons entendu des rumeurs.

Donc il faut faire attention par rapport à ce qu'on entend et par rapport à ce qui est vrai. Donc quand il s'agit surtout des IPV 4 venant d'AFRINIC.

Je ne vous dis pas que ça ne se produit pas, mais nous n'avons pas d'éléments probants. Et en ce qui s'agit du fonctionnement, ces éléments sont très intéressants. Alors, ce que vous appelez l'opérateur d'enregistrement au niveau national, en Inde, il s'agit de. Ils ne sont pas indépendants de l'APNIC.

Ils font partie du processus pour l'Asie Pacifique Nic, comme on dit. C'est juste mon opinion. Je voudrais être clair là-dessus. Alors, ce qui se produit à l'AFRINIC. C'est plus une question de gouvernance, ce n'est pas une crise technique. Donc il semble que les choses fonctionnent, mais ils ont une crise qui est liée à la gouvernance, il n'y a pas de doute là-dessus. Donc, c'est un enjeu compliqué. Vous allez entendre dire beaucoup de choses qui ne sont pas forcément justes. Nous essayons de communiquer au mieux possible, mais nous voulons aussi nous assurer de communiquer les faits et que nous ne puissions pas biaiser les tribunaux.

J'aimerais pouvoir vous donner une bonne réponse, mais je n'en ai pas et ces explications pourraient durer des heures. Donc, si vous avez des membres AFRINIC dans vos pays, comme c'est le cas, nous espérons que ces problèmes de gouvernance vont être résolus. Nous étions sur cette voie et nous le sommes toujours, peut être avec quelques délais, mais lorsque cela se produira, vous savez, il y a des élections à venir, etc. Mais à ce moment-là, l'AFRINIC aura besoin du soutien de ses membres. Ils auront besoin de membres volontaires pour siéger au conseil d'administration. Nous, bien sûr. Si vous voulez avoir plus d'informations sur le terrain, vous pouvez poser des questions.

PIERRE DANDJINO :

Bien sûr, nous pourrions parler de cet enjeu toute la journée. Mais bon, cette histoire de gouvernance, c'est très important. Ce qui compte maintenant, c'est d'être en position de trouver des directeurs et d'avoir surtout un PDG. Ça c'est l'enjeu. Mais au niveau technique, AFRINIC va bien, AFRINIC fonctionne. Mais en fait, il faut qu'on félicite le personnel qui travaille dans ces conditions, n'est-ce pas? Ils sont prêts. Si vous faite la demande d'une adresse IP, vous les avez, ça fonctionne.

Maintenant, l'histoire de gouvernance, et bien cela dépend du côté juridique. Et bien nous n'avons aucun contrôle là-dessus, mais nous sommes là pour apporter du soutien. Donc je dis bon, parlons-en. On peut dire oui, le gouvernement devrait avoir une opinion. Et nous, nous parlons de l'île Maurice et nous parlons du Nigéria qui est un grand pays. Donc c'est un petit peu compliqué d'accepter cette notion si vous voulez, mais bon. Nous sommes du côté technique de cette question, donc si vous pouvez aider et appuyer en trouvant des solutions, et bien c'est bien, il nous faut De toute façon, il nous faut trouver une solution collective, du moins c'est mon opinion. Il faut que ce soit collectif et ils y travaillent. Donc voilà, c'est ce que j'avais à dire.

SEUN OJEDEJI :

Donc merci, Merci de tous ces commentaires, ces rétroactions. Nous avons passé beaucoup de temps sur ce sujet. Nous devons passer maintenant au prochain point de discussion sur l'ordre du jour. Nous allons parler de cette déclaration dont on a déjà parlé. J'ai demandé à Aziz de présenter cela et ensuite je passerai la parole à Abdul-jalil qui va nous lire la déclaration. Aziz allez-y.

AZIZ HILALI :

Je vais parler en français. Effectivement, le problème d'AFRINIC, je pense qu'il sera résolu lorsqu'il y aura les élections lorsque le tribunal au niveau de l'île Maurice libérera le problème et on aura des élections et un et un président de l'AFRINIC qui retrouvera toute sa fonction. Alors le sujet à propos de déclaration d'aujourd'hui, que le sujet que nous avons choisi après consultation au sein de la communauté pour cette réunion AFRALO africaine, il porte, comme vous le savez, sur la gouvernance des ressources Internet en Afrique et il revêt une importance capitale pour notre région puisqu'on est en train d'en parler

Actuellement, ce sujet est au cœur des discussions et au sein de la communauté Internet à l'échelle même mondiale. D'ailleurs, lors de la cérémonie d'ouverture d'hier, la présidente du conseil d'administration en a parlé, Monsieur John, qui vient de quitter aussi. On a parlé et je pense que tout le monde est conscient de ce problème puisque.

JOHN CRAIN :

John? Il est là?

AZIZ HILALI :

Je ne bouge pas.

Donc ce que je voudrais rappeler aux gens, c'est qu'il est important de noter qu'avant pourquoi l'Afrique ou l'AFRINIC se trouve dans cette situation, c'est que, avant 2005, certains ici étaient là. Avant 2005, les fournisseurs de services Internet et les utilisateurs du continent

devaient se tourner vers les autres, à savoir le RIPE, NCC et l'APNIC pour obtenir des adresses IP. Malheureusement, les politiques d'allocation de ces régions ne prenaient souvent pas en compte les besoins spécifiques de l'Afrique.

Donc, compte tenu de ce retard, la disponibilité des adresses IPV 4 est extrêmement limitée en Afrique. On a à peine 2,5 % du total mondial alloué à la région. Cela signifie qu'il y a seulement une adresse IP pour dix citoyens africains, comparé à dix adresses par Américain en Amérique du Nord. Donc vous voyez cette réalité AFRINIC a été créé pour gérer justement la distribution des ressources numériques en Afrique et les politiques adoptées par la communauté guide la répartition des adresses IP dans la région.

Donc, c'est pour cette raison que nous, en tant qu'AFRALO, nous nous sommes engagés dans ce processus qui est pour nous est devenu essentiel étant donné les défis auxquels fait face aujourd'hui notre région, en particulier compte tenu de l'évolution rapide de l'Internet et des besoins croissants en numéro IP pour soutenir sa transformation numérique. Donc, pour conclure, je voudrais remercier le comité de rédaction pour la contribution qu'ils ont ajouté au texte initial que je leur avais envoyé. Dans cette déclaration qui vous sera présentée par Abdeljalil, nous disons qu'il est impératif que la communauté africaine, l'ICANN, plaide en faveur de la gestion de la gouvernance appropriée des numéros IP.

Cela implique des actions telles que la collaboration régionale et l'harmonisation des politiques, la promotion et l'adoption IPV 6, le renforcement de la surveillance d'AFRINIC et la recherche Last phase et

la recherche des partenaires publics privés pour le développement de l'infrastructure de l'infrastructure Internet en Afrique. Donc, je vais céder la parole tout de suite. Abdeljalil Pour lire la déclaration.

ABDELDJALIL BACHAR BONG: Merci beaucoup, Aziz. Donc nous, je pense qu'on va mettre au niveau du tableau les statement en anglais et je dois le lire en français. Donc au niveau de l'agenda. Okay. Au niveau de l'écran, Okay. Donc nous. Membre de la communauté africaine de l'ICANN participant à l'ICANN 78 et assistant à la réunion conjointe AFRALO AfrICANN du mardi 24 octobre à Hambourg, en Allemagne. Avons discuté de la gestion et de la gouvernance des ressources Internet en Afrique en tant que moyen d'accès à Internet, thème présentant une grande importance pour AFRALO. Nous reconnaissons que l'ICANN a joué un rôle déterminant afin d'assurer la répartition des numéros Internet via ses fonctions IANA, tel qu'indiqué dans le plan stratégique de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2021 2025.

Dans la présente déclaration, nous présentons un aperçu des thèmes abordés ainsi que nos recommandations à cet égard visant à permettre à la communauté Internet africaine de défendre les intérêts de ces pays et d'intégrer les ressources Internet, leur disponibilité et leur accessibilité dans une politique stratégique. Le but étant d'accélérer la transformation numérique tout en améliorant la qualité des services Internet offerts aux citoyens qui dépendent des adresses IP.

État de la gouvernance des adresses IP en Afrique. En 2022, le paysage numérique africain a bénéficié de quelques avancées notables.

Toutefois, il accuse encore un retard par rapport aux autres continents en termes de connexion à Internet. D'après les données actuelles de l'Union internationale des

Télécommunications IUT, la pénétration de l'Internet en Afrique est passée de 35 % en 2021 à environ 40 % en 2023. Pourtant, en comparaison avec les autres régions telles que l'Europe qui présentent un taux de pénétration près de 89 %, il est clair que l'Afrique a encore un long chemin à parcourir. Chaque aspect de l'existence de l'expérience numérique, tels que le téléchargement de données, l'hébergement des sites web locaux repose sur toute une série de ressources Internet.

Les adresses IP jouent un rôle crucial. Malheureusement, en Afrique, la disponibilité des ressources Internet IPV 4. Par ailleurs par habitant est la plus faible au monde selon l'Afrique. Les registres africains, Les registres Internet régional Pour l'Afrique, en moyenne, 34 internautes africains partagent une adresse IP publique unique. De plus, il convient de noter que l'AFRINIC n'a reçu que 3,28 % du total de l'espace adresses IPV 4 géré par les registres Internet régionaux qu'on appelle RIR.

En 2023, seuls 1,29 million d'adresses IP se situent dans la réserve de l'AFRINIC. En dépit du fait que plus de 50 % de la population de la région ne dispose toujours pas de connexion Internet. En outre, la rareté des adresses IPv4 disponibles est en train de devenir un véritable aimant pour les activités frauduleuses et illicites. Cette situation met en exergue la nécessité d'adopter une gestion et une gouvernance adaptée des adresses IP, car il est à craindre qu'une part importante de

la population africaine soit confrontée à une marginalisation accrue en termes d'accès Internet.

Au vu de ces défis, il est important que les internautes africains se mobilisent autour de l'inclusion numérique en faisant de la gestion, de la gouvernance des adresses IP une priorité. Il est vital de se lancer dans un travail de sensibilisation. Les pays du continent doivent reconnaître l'importance stratégique du renforcement de l'accès aux ressources Internet et doivent intégrer ces objectifs dans les politiques nationales. Ce faisant, il sera possible d'accélérer la transformation numérique, assurant ainsi un futur prospère et connecté à l'ensemble des citoyens africains.

Actions recommandées 1. La collaboration régionale et harmonisation des politiques et actions dans la mesure où les défis liés à la gouvernance des adresses IP revêtent une dimension continentale, exige l'adoption d'une approche unifiée. Encourager l'ICANN et ses parties prenantes à collaborer avec l'AFRINIC sur des politiques et stratégies portant sur les ressources Internet visant à prévenir et atténuer les activités surtout frauduleuses, telles que le commerce illicite d'adresses IPV 4 affectées par IANA à notre AFRINIC.

2. La promotion de l'adoption de IPV 6 et de la transition vers ces derniers. Actions un. Étant donné que la baisse de la disponibilité des adresses IPV 4 implique de se tourner vers IPV 6 Protocol plus large et surtout encourager l'ICANN à investir dans les programmes éducatifs et de formation d'AFRINIC afin de promouvoir la transition du continent.

La dernière partie le renforcement de la supervision et de suivi de l'AFRINIC Action dans la mesure où la limitation des ressources IPV 4 nécessite de mettre en place une supervision, surtout robuste, provenant l'utilisation malveillante. Encourager les internautes africains à s'impliquer davantage dans l'élaboration de politiques de répartition de numéros Internet et à collaborer avec l'AFRINIC, de sorte à renforcer les capacités de supervision. Cela pourra passer par le développement d'une plateforme multipartite aidant à suivre et à communiquer les incohérences, à garantir que toutes les affectations, les affectations d'adresses IP servent surtout les intérêts de la région.

Partenariats public privé pour le développement de l'infrastructure. Étant donné qu'une action efficace et un développement des ressources Internet nécessitant d'importants investissements, l'ICANN doit aider l'AFRINIC à établir des partenariats entre le gouvernement et les entités privées afin de financer et de faciliter le déploiement d'infrastructures Internet assurant une couverture plus large, une augmentation de la vitesse de la connexion Internet et un renforcement de la fiabilité des services Internet et services de l'Internet sur le continent. Donc je vous remercie.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Merci Abdeldjalil. Il est traditionnel de lire la déclaration à voix haute pour la transcription, donc ça occupe une partie de notre temps alloué. Cette déclaration a déjà fait l'objet de discussion. Si vous avez davantage de suggestions ou d'amendements à apporter pour gagner un peu de temps, envoyez ça par écrit. Nous en tiendrons bien compte lors de la prochaine réunion, ce sera soulevé. Le

temps avance très vite. Abdulkarim aura maintenant la parole pour une intervention de 30 secondes. Et je réserve aussi une minute pour tout autre commentaire avant de passer la parole à Hadia, la présidente entrante, pour ses remarques Abdulkarim, à vous la parole.

ABDULKARIM OLOYEDE :

Merci beaucoup. Merci. Je m'appelle Abdulkarim. Je vais parler assez vite. J'ai deux commentaires. Tout d'abord, il faut être très prudent avec cette déclaration parce qu'on envoie des messages, on envoie des signaux et il y en a qui ne sont pas tout à fait corrects. Si on regarde le premier par exemple, on va en reparler tout à l'heure, mais on parle des IPV 4 et IPV 4 et accompagner la transition à la IPV 6.

Mais on se préoccupe encore de IPv4 et on dit qu'on veut IPv4 dans notre espace. En fait, on veut passer à IPV 6 et IPV 4 devrait revenir devenir le plus obsolète possible. Ça c'est une des choses. Donc il faudrait qu'on revoie cette ligne-là. Ensuite, quand on aura les régulateurs, surtout du Nigeria, qui nous parlent de difficultés techniques, ce serait bon pour nous de savoir s'il y a des difficultés techniques quant aux problèmes que connaît l'AFRINIC en ce moment. Parce que, à mon sens, on n'a pas de difficultés techniques. Notre problème est un problème de gouvernance, mais il serait bon de savoir s'il y a des problèmes techniques. Donc il faut le noter ça. Merci beaucoup.

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci John, on en a parlé tout à l'heure. C'est bien noté pour l'IPV 4 et la transition. Le fait est qu'on le veuille ou pas, on fait la transition vers le IPV 6. C'est ce qu'on préconise et il y aura beaucoup de va et vient

entre IPV 4 et IPV 6 dans les prochaines années. Encore une question qui que ce soit, peut-être une question par écrit dans le chat.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui, nous avons une question et deux mains levées ici dans la salle : les représentants du Rwanda et Huda de la Tunisie. Donc Paul nous demande si cette déclaration prend le pas sur et remplace la déclaration AFRALO du mois d'août 2023. Le principe de cette déclaration est solide, mais il contredit une position antérieure de l'AFRALO aux questions de Paul en ligne.

SEUN OJEDEJI : Seun au micro. La déclaration de l'AFRALO en août 2023, mais je pense que ça concernait précisément l'AFRINIC et je ne pense pas non plus qu'il y ait discordance. Si vous avez détecté une contradiction, eh bien faites-le nous savoir, on va ajuster. Mais en l'état, nous ne voyons pas de contradiction. Et pour faire plus vite, je donne 30 secondes au Rwanda et ensuite nous prendrons la question d'Anna Olivier. Donc 30 secondes s'il vous plaît. À vous la parole.

NANAYAA PREMPEH : Merci. La plupart de mes questions ont trouvé leur réponse dans l'explication. Merci beaucoup. Donc je tenais simplement à vous inviter au Rwanda pour ICANN80. Et j'invite aussi les ministres de haut niveau à venir aussi bien sûr, des invitations en bonne et due forme seront envoyées, mais je vous souhaite déjà la bienvenue.

SEUN OJEDEJI : Merci. Merci beaucoup. Nous attendons avec intérêt la version et l'édition 81 de l'ICANN. Olivier, à vous la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci. Olivier Crépin-Leblond. Je ne suis pas de l'AFRALO. Je suis de l'EURALO et vous le savez. Je détecte très vite les ambiguïtés dans la version anglaise de cette déclaration. Vous essayez en fait de traduire le protocole plus large et vous avez dit le mot expensive en anglais, qui peut être un peu confondu pour le mot cher. Donc je pense que l'adjectif scalable en anglais serait plus convenable.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup pour cette note de langue, nous en tiendrons bien compte. Merci beaucoup. Madame, à vous la parole. Vous avez 30 secondes.

NANAYAA PREMPEH : Merci. Docteur. Je représente le Ghana. Le Ghana n'est pas représenté depuis un moment. Je tiens à remercier Pierre pour son aide qui m'a aidé à participer. Aujourd'hui, j'ai un commentaire sur la dernière représentation faite par mon frère tout à l'heure. Hier, j'ai donné un exposé sur l'éducation. J'ai la conviction qu'il faut faire intervenir les enfants dans ce programme de l'ICANN.

L'avenir de l'ICANN est entre les mains des enfants d'aujourd'hui. Vous savez, ceux qui ont commencé il y a 20 ans. Eh bien, petit à petit, ils cèdent. Le pouvoir à qui? Eh bien, il faut commencer à encourager les enfants, il faut les laisser mener certaines politiques. Il faut faire

participer les gouvernements et leur dire d'inclure l'Internet dans les programmes scolaires. Vous savez, beaucoup de régions reculées en Afrique n'ont pas d'Internet. Ici, on a un privilège, on a le wifi. Mais vous savez, les enfants de Lagos, d'Accra n'ont pas accès à l'Internet. Donc, s'il vous plaît, monsieur le Président, je plaide auprès de vous. Je souhaite que vous envoyiez cela au conseil d'administration. Il faudrait qu'il y ait une section ICANN Enfants ou ICANN Jeunes. J'ai parlé de la fondation ICANN hier. Et bien ça pourrait être un point de départ pour aider les enfants à avoir accès à internet.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Sean au micro. Merci beaucoup. Désolé, vous ne pouvez pas avoir une minute, Je vous donne 20 secondes.

CHIEDI DUGU :

Docteur Chiedi au micro. Remarquez bien que toute cette transition technologique passe par le renforcement des capacités. Je ne suis pas tout à fait d'accord quand on dit qu'il n'y a pas de problème technique. Mais vous savez. Cela étant dit, l'AFRINIC ne peut pas avancer sans penser au capital humain, sans développer le capital humain.

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci tout à fait. Nous en tenons compte. Sur ce, je cède la parole à notre présidente entrante, elle me remplacera. C'est ma dernière séance en tant que président de l'AFRALO. Cette expérience m'a beaucoup plus au cours des quatre dernières années. Merci de m'avoir

supporté et bien entendu, j'ai bien hâte de continuer ce travail avec l'AFRALO et avec la nouvelle présidente. Hadia, à vous la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup, Seun. Oui, écoutez, je suis vos pas. J'ai juste une dernière page à vous montrer à l'écran, s'il vous plaît. J'étais censée avoir huit minutes, mais il ne m'en reste qu'une. J'aimerais parler de la journée de l'acceptation universelle. J'aimerais proposer un événement régional AFRALO African. Cette proposition s'adresse, s'adresse aux structures At-Large qui ont du mal à s'imaginer faire des événements individuels eux-mêmes. Donc ici, on pourrait réunir des structures at large, des milieux universitaires, des gouvernements, des capitaines d'industrie DNS, des fournisseurs d'emails, des plateformes web, des plateformes hôtes web et d'autres parties prenantes qui peuvent contribuer à ce message. Qui veut participer à ces efforts?

Dans l'esprit de l'acceptation universelle, nous espérons qu'il y aura des séances de formation, de sensibilisation, de conscientisation, des stratégies pour augmenter l'adoption, un dialogue ouvert entre les parties concernées. Je suis contente de voir que les dernières questions portaient sur l'éducation et la sensibilisation. Nous invitons ici tout le monde à entreprendre un développement des connaissances sur l'acceptation universelle. Merci beaucoup.

SEUN OJEDEJI :

Merci à tous ceux qui ont participé à cette séance. Désolé. Le temps nous a manqué. Mais écoutez, on fait avec. Bon après-midi.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]